

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2022-10-13-01**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mil vingt-deux, le treize octobre, à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Présidente.

Étaient Présents : LEFEBVRE Blandine ; CARON Anne-Marie ; MOA Khadija ; POISSON Caroline ; POIS Laurine ; EVRARD Corinne ; OUADJAFAR Arlette ; PETAIN Angélique (experte invitée permanente)

Absents excusés avec pouvoirs : JUMIAUX Annick (pouvoir à Mme POISSON C.) ; RIMOLA Marcello (pouvoir à Mme LEFEBVRE B.)

Absents excusés : POIS Marie-Béatrice ; FOURNEAUX Catherine ; VERRAES Hélène

Absent : WINTER Gwenaël

Formant la majorité des membres en exercice.

Date de convocation : 29/09/2022

Date d'affichage : 7/10/2022

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 7

Votants : 9

Madame CARON a été désignée secrétaire de séance.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS DU CCAS

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code général de la fonction publique,
- Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment son article R123-7 ;
- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date le 9 décembre 2020, modifiant le tableau des emplois du CCAS,
- Considérant que le poste de responsable du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) requiert une technicité et une expertise relevant du diplôme de Conseiller-e en économie sociale et familiale
- Considérant qu'il est nécessaire de créer ce poste et de modifier ainsi le tableau des emplois du CCAS à compter du 01/01/2023,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité des votants :

- Décide la création d'un poste de Conseiller- e en économie sociale et familiale, à temps complet,
- Dit que le tableau des emplois du C.C.A.S. sera désormais le suivant :

Filière	GRADE	CAT.	Effectif	FONCTION/ SERVICE	TC ou TNC
ADM	Directrice Générale des Services	A	1	Emploi fonctionnel	TNC
ADM	Adjoint administratif principal cl1	C	1	Conseillère sociale	TC
SOC	Conseiller-e en économie sociale et familiale	A	1	Responsable SAAD	TC
ADM	Adjoint administratif	C	1	Responsable administrative SAAD	TC
ADM	Adjoint administratif	C	1	Assistante administrative SAAD	TC
SOCIAL	Agent social principal cl1	C	2	Aide à domicile SAAD	TC

SOCIAL	Agent social principal cl2	C	1	Référente secteur SAAD	TC
SOCIAL	Agent social	C	2	Aide à domicile SAAD	TC
SOCIAL	Agent social principal cl2	C	5	Aide à domicile SAAD	TNC 25h
SOCIAL	Agent social principal cl2	C	3	Aide à domicile SAAD	TNC 20h
SOCIAL	Agent social principal cl2	C	15	Aide à domicile	TNC

- Autorise Madame la Présidente à recruter exceptionnellement un agent non titulaire, dans l'hypothèse d'une recherche infructueuse de candidatures statutaires susceptibles de pourvoir les postes vacants.
- Autorise Madame la Présidente, ou la Vice-Présidente par délégation, à signer les contrats des agents du personnel recrutés conformément au Code général de la fonction publique
- Autorise le recours à des agents contractuels en cas d'accroissement temporaire d'activité pour une durée n'excédant pas 12 mois, ou en cas de remplacement d'agents permanents.
- Dit que la DGS de la commune est chargée de l'exécution et la mise en œuvre de la présente délibération

Le Maire, Blandine LEFEBVRE



Le secrétaire de séance, Anne-Marie CARON




Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Au registre sont les signatures,
Le 17 octobre 2022

Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.